

Visa d'or humanitaire du CICR

Parce que garantir une continuité des soins dans les zones de conflits et de violence est essentielle, la Fondation Sanofi Espoir s'associe au Comité International de la Croix-Rouge pour récompenser, le meilleur reportage photo qui aura su mettre en lumière les difficultés rencontrées par les secours pour avoir accès aux victimes de conflits armés, ou encore l'insécurité dans laquelle se retrouvent malades, blessés et personnels sanitaires dans de nombreux contextes.

Visa d'or humanitaire du CICR : le photoreportage de Catalina Martin-Chico fait l'unanimité

22-06-2011 COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris / CICR : Les dix membres du jury de la première édition du Visa d'Or humanitaire, organisée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont décerné, hier, à l'unanimité, le prix à Catalina Martin-Chico pour son photoreportage intitulé « révolution yéménite ».

Jean-Christophe Rufin, président du jury, a résumé ce choix par ces mots : « Outre ses qualités esthétiques et sa force émotionnelle, Catalina Martin-Chico rend compte dans son travail, conformément au cahier des charges du prix, non seulement de la souffrance des populations mais aussi du professionnalisme et du courage des personnels de secours. »

Diplômée de l'International Center of Photography de New York, Catalina Martin-Chico s'est spécialisée depuis 2009 sur le Yémen.

Le Visa d'Or humanitaire du CICR lui sera remis officiellement le 1er septembre à Perpignan lors du 23e Festival international du photojournalisme, Visa pour l'image. Le travail de la lauréate sera exposé durant toute la durée du festival.

Ce prix d'un montant de 8 000 euros, décerné avec la participation de la Fondation Sanofi Espoir, qui soutient les actions visant à assurer la continuité des soins aux populations blessées ou déplacées, prime le photoreportage qui aura su :

- témoigner de la difficulté que les personnels de santé ont d'accéder aux victimes des conflits armés et autres situations de violence et plus généralement de traiter de la mission médicale en temps de guerre ;
- privilégier les conflits dits oubliés qui n'ont pas ou peu de couverture médiatique ;
- illustrer l'un des principes fondamentaux de l'action et du droit international humanitaires : le principe d'humanité visant à porter protection et assistance, en toute circonstance, aux personnes ne participant plus ou pas aux hostilités.

Le jury de cette première édition réunissait cinq médias (New York Times, Paris Match, Le Figaro Magazine, Géo, La Croix), la Fondation Sanofi Espoir et le CICR.

Informations complémentaires :

Frédéric Joli, CICR Paris, tél. : +33 1 56 54 11 11 ou 00 33 6 20 49 46 30

